27/06/23

**UFC QUE CHOISIR AUDE & PYRENEES ORIENTALES**

Bureau de PERPIGNAN

Référents Environnement : Bernard CUENET & Michel RAITHOUZE

PROPOSITIONS POUR UN PLAN D’URGENCE RESSOURCE 66

Ce plan repose sur 2 piliers l'un l'optimisation de la gestion de l'eau et le second sur la créativité afin de répondre aux besoins en eau du département des Pyrénees Orientales

1 Optimisation de la gestion

1.1 Le Smigata et les diverses structures chargées de la gestion ont et/ou vont réalisées des mesures d'optimisation

1.2 Optimiser le décret du 27/01/12 Simplifier l'écriture de ce décret afin d'augmenter le niveau et les conditions de résultat (ex : passage progressif de 85 % à 90 %)

1.3 Poursuivre les évolutions proposées par le monde agricole

goutte à goutte

humidification des eaux

agriculture raisonnée

permaculture

1.1 Distribuer massivement des économiseurs d'eau (paume de douche) et ou de mousseurs

1.2 Poursuivre l'optimisation des canaux

2 Plan de Développement

2.1 Modifier les règles de délivrance des permis de construire en incluant trois prescriptions :

Obliger un pourcentage de la toiture équipé en panneaux solaires

inclure des récupérateurs d'eau en pourcentage de la toiture

séparer les réseaux d' eaux usées des eaux sales

Adapter ces mesures pour les constructions collectives

2.2 Implanter des retenues collinaires afin d'irriguer des zones agricoles et autres tout en incluant des solutions basées sur les énergies renouvelables afin d'optimiser le Business Plan

2.3 Mettre en place des dispositifs de réutilisation des eaux usées en fonction des besoins

c'est à dire en calibrant leur usages de la simple régénération de type UV à la centrale générant également du Méthane

2.4 Produire de l'eau à partir de désalinisation de l'eau de mer. En utilisant une solution adaptée en fonction des besoins (pluralité de solutions présentes sur le marché ) les rejets

devant être recyclés afin de ne pas les rejeter en mer. Ces déchets ainsi traités pourraient servir l'hiver dans le salage des routes de montagne voire d'autres applications en fonction du niveau de recyclage

2.5 Recharger l'hiver les barrages à partir de solutions basées sur des moteurs et des panneaux solaires

2.6 Construire des micro barrages afin de mieux canaliser l'utilisation de l'eau

2.7 Installer des hydro Panels dans les propriétés individuelles qui ne sont pas reliées au réseau AEP

2.8 Canaux

Plusieurs actions devraient s'avérer possibles :

poursuivre la rénovation

compléter les ramifications en alimentation

abonder les têtes de réseaux

2.9 Rechercher des sources d'approvisionnement nouvelles surtout des les piémonts

2.10 Rendement des réseaux

Respecter le décret du 27 Janvier 2012 et aider les collectivités locales à renouveler les réseaux afin de rendre ces réseaux optimaux

2.11 Rechercher des solutions à bases d'Hydrogène (vert blanc ou bleu)

vérifier les sous-sols miniers afin de savoir s'ils contiennent de l'hydrogène blanc

Bâtir une unité d'hydrogène vert afin de fournir de l'énergie pour les trains camions et voitures (station multimodale) et accessoirement de l'eau

2.12 Développer les recherches en matière de production d'eau à partir des énergies renouvelables

2.13 Améliorer et rendre plus accessible les différents indicateurs du suivi qualitatif et quantitatif (ex guichet unique d'accès à ces indicateurs )

2.14 Mettre en place un suivi permanent des différents matériels utilisant de l'eau dans l'espace public

2.15 Traiter toutes les eaux dans les ports notamment les eaux de ballast afin des les réutiliser

2.16 Accélérer les programmes de recherches des fuites afin d'améliorer les rendements des réseaux rapidement

2.17 Poser la problématique sur la connexion du barrage de Vinça au lac de Villeneuve de la Raho ou du raccordement avec le tuyau du Rhône (Aqua Domitia)

2.18 Veiller à mettre en cohérence les SCOT ET LES PLU. Quelle évolution urbanistique veut le Département ?

2.19 Créer une structure départementale de coordination des actions en matière de gestion prospective de l'eau

--------------------------------------------------------------